

A qui s'adresse l'examen de santé ?

L'examen de santé est proposé à tous les professionnels de santé bretons en activité, qu'ils soient libéraux ou salariés, en ville ou à l'hôpital.*

Avez-vous déclaré un médecin traitant ?

L'examen de santé est aussi l'occasion d'aborder le sujet du choix d'un médecin traitant « extérieur » pour vous soignants.

Un accès aux dépistages

Les Centres d'examens de santé vous offrent la possibilité de réaliser un frottis, de faire un test de dépistage des hépatites B et C et du VIH, en fonction de vos facteurs de risque.

5 sites au choix pour passer un examen de santé

Les examens de santé ont lieu dans les Centres d'examens de santé de Rennes et Saint-Brieuc selon votre préférence, avec l'accès à des antennes possible. Ils se déroulent sur la matinée.

Rennes	Saint-Brieuc	Brest	Lanester	Quimper
3 place du Colombier	2 rue Notre Dame	16 rue Alexandre Ribot	44 avenue François Billoux	12 rue Stang ar C'Hoat

**Un numéro unique pour
prendre rendez-vous**

02 90 03 31 30

*En Bretagne, les conseils régionaux des ordres, les URPS, l'ARS et l'Assurance Maladie ont signé une convention de partenariat en 2019

Besoin de soutien ?

Des dispositifs sont à votre disposition

> Une cellule d'accueil et d'information

Ce dispositif d'entraide ordinaire s'adresse aux chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeute, médecins, pédicures-podologues, sages-femmes.

0 800 288 038 *

> Association soins aux professionnels de santé

L'association s'adresse à tous les soignants en souffrance.

. Téléchargement gratuit de l'application sur **Apple store** et **Google play** : application plateforme **SPS**.



0 805 23 23 36 *

> Association aide et dispositif d'orientation des pharmaciens

Dispositif d'écoute confraternelle pour les pharmaciens.

0 800 73 69 59 *



> Vétos-entraide, bouteille à la mer

Dispositif d'écoute confraternelle pour les vétérinaires.

. **Service et appel au 09 72 22 43 44** (appel non surtaxé à tarif local) **ou par mail** (les mails sont anonymisés) : **ecouter@vetos-entraide.com**



* Service et appel gratuit et anonyme, dans le respect de la confidentialité et du secret médical, disponible 24h/24 et 7j/7

Et vous, soignants, qui prend soin de vous ?

Un examen de santé complet et gratuit, en toute confidentialité, pour les professionnels de santé bretons est proposé à Rennes et Saint-Brieuc dans les Centres d'examens de santé de l'Assurance Maladie.





Un examen de santé, pourquoi est-ce important pour les soignants ?

Les soignants s'occupent de la santé de leurs patients mais peuvent parfois négliger la leur : surcharge de travail, manque de temps, fatigue, stress, etc.

Les Conseils régionaux des Ordres et les Unions régionales des professionnels de santé ont la volonté d'apporter une aide confraternelle aux professionnels de santé qui rencontrent des difficultés. Ils leur suggèrent notamment de réaliser un examen de santé complet et gratuit dans un des Centres d'examen de santé de l'Assurance Maladie.

Un moment pour faire le point sur votre santé...

L'examen de santé est un acte préventif personnalisé. En fonction de vos besoins, il comprend des examens cliniques et paracliniques, un questionnaire visant à prévenir de l'épuisement professionnel, une consultation et un entretien avec un médecin. Seul destinataire, les résultats du bilan de santé vous sont adressés par courrier.



Un temps d'échanges avec une équipe à votre écoute...

La rencontre avec un médecin est l'occasion d'exprimer vos préoccupations en matière de santé, d'évoquer votre mode de vie ou vos habitudes dans un cadre indépendant avec la garantie de confidentialité. À chaque étape de l'examen, vous bénéficiez de conseils personnalisés.